

Communiqué de presse conjoint

Monique LIMON, Députée 7^{ème} circonscription de l'Isère Didier RAMBAUD, Sénateur de l'Isère

Attaques du loup en Isère La sacralisation du loup ne doit pas mettre en péril le pastoralisme

Nous, parlementaires de l'Isère, alertons le Préfet du département sur la réalité du monde de l'élevage face à la prédation du loup dans le territoire de la 7^{ème} circonscription.

La Direction Départementale des Territoires de l'Isère comptabilise au total depuis le début de l'année 333 attaques et 973 victimes, principalement des ovins, à l'échelle du département. 94 attaques ont été recensées sur le seul territoire du Nord-Isère, dont 4 la semaine dernière.

La colère et le désarroi des éleveurs sont tout à fait légitimes eu égard à l'augmentation du nombre de victimes du prédateur.

Au-delà de la perte du cheptel, l'impact sur les conditions d'exercice du pastoralisme, sur la santé psychique de l'éleveur, sur son environnement social et familial, doit être pris en considération.

La sacralisation du loup doit se faire dans un principe de cohabitation du loup et du pastoralisme, elle ne doit pas s'opérer au détriment de la santé et de la place de l'homme.

Ainsi nous réaffirmons auprès du préfet notre attachement au pastoralisme qui fait partie de la tradition française tout en apportant notre soutien aux éleveurs.

Nous insistons sur **la spécificité de notre territoire** dans lequel la part des particuliers éleveurs est importante. La configuration des terres morcelées en plaine ne permet pas l'installation de systèmes de protection. Les particuliers éleveurs ne bénéficient donc pas des mesures d'indemnisations.

Nous demandons au Préfet de l'Isère de prendre en urgence les mesures à la hauteur des enjeux et si besoin, d'augmenter le nombre de prélèvements nécessaires à une diminution sensible des attaques du loup dans notre département. Le territoire du Nord-Isère doit faire l'objet de mesures particulières, voire expérimentales, mais opérationnelles que nous sommes prêts à soutenir si besoin.

Monique LIMON Députée de l'Isère Didier RAMBAUD Sénateur de l'Isère

Contacts-presse: